



# Pénurie, salaires bas : les ambulanciers tirent la sonnette d'alarme

Le secteur des ambulanciers en France connaît une crise inquiétante. Entre pénurie de personnel, modèle économique obsolète et manque de reconnaissance, les défis sont nombreux.

Dans la chaîne médicale, ils constituent un rouage essentiel, voire indispensable. Et pourtant, ils n'ont jamais eu aussi peu de moyens, ou presque. Les ambulanciers alertent sur leur situation à l'heure où le modèle économique du transport sanitaire n'est plus adapté à leurs besoins. À l'heure, aussi, où le manque de main-d'œuvre est persistant. En 2022, 15 000 postes restaient vacants. La situation s'est légèrement améliorée, « passant de 54 330 salariés en 2020 à 58 783 en 2023 dans le secteur du transport sanitaire », expose Pierre-Yves Vanstavel, secrétaire national de la Chambre Nationale des Services d'Ambulanciers (CNSA). Mais il manque encore environ 10 000 ambulanciers pour couvrir les besoins selon lui. Le recrutement reste difficile, notamment en raison de la réglementation sur le permis de conduire, qui exige trois ans de permis avant de pouvoir exercer. « Quand vous êtes jeune, vous

vous orientez vers un autre métier à cause de cette contrainte. Vous revenez vers celui d'ambulancier soit en cas d'échec scolaire, soit lors d'une réorientation. Ce n'est jamais un premier choix », regrette Pierre Yves Vanstavel. Comment faire pour attirer ces jeunes ? Des initiatives comme le financement du permis de conduire et du diplôme d'État d'ambulancier sont envisagées. En échange, les candidats s'engageraient à travailler quelques années avant de pouvoir évoluer vers des postes hospitaliers. Mais cela nécessite un assouplissement de la réglementation sur le permis probatoire, actuellement en discussion avec l'État. Ces difficultés impactent directement la prise en charge des patients, notamment depuis la réforme de l'urgence hospitalière en 2022. Cette refonte a engendré une désorganisation temporaire des soins, notamment pour les trajets vers les kinésithérapeutes ou les hôpitaux de jour.

**Il manque  
10 000  
ambulanciers  
pour couvrir  
les besoins**



Un ambulancier du Samu 81, à Albi (Tarn). / DDM Marie-Pierre Volle

« On a encore des transports qu'on n'est pas en capacité d'honorer, poursuit le secrétaire national de la CNSA. Pour garantir l'accès rapide aux services d'urgence, beaucoup de moyens ont été mobilisés, mais ça a perturbé la prise en charge des patients habituels ».

Si la situation s'améliore doucement, certains transports ne sont toujours pas assurés, notamment dans les déserts médicaux qui sont de plus en plus... déserts. « On demande toujours plus aux ambulanciers afin de venir pallier le manque de médecins dans les campagnes. On les forme aux nouveaux gestes et on leur de-

mande de participer activement à l'aide médicale et de monter en compétences », liste Pierre Yves Vanstavel.

Cela provoque des retards dans certaines régions reculées de l'Hexagone, parfois oubliées, notamment en Occitanie. « Heureusement que les ambulanciers sont là pour prendre en charge les patients dans les déserts médicaux. Mais cela nécessite de plus en plus de temps de transport à mesure que les services d'urgence ferment », explique notre interlocuteur. Et cette perte de temps se transforme, parfois, en incapacité à venir en aide à certains malades.

Les ambulanciers possèdent une double casquette : celle de transporteur (dépendant de la convention des transports routiers) et celle de professionnel de santé (avec des actes de soins). « On demande aux ambulanciers d'être de plus en plus performants médicalement, mais ils ne sont pas considérés comme tels, ça reste un problème », soulève Pierre-Yves Vanstavel. La rémunération reste figée à 64 euros de l'heure pour un équipage complet en intervention d'urgence, un tarif jugé insuffisant pour couvrir les coûts salariaux et matériels.

**Yohan Lemaire**